

Pouvoir politique : Pouvoir d'action des femmes en Afrique

Pouvoir politique : Pouvoir d'action des femmes en Afrique

Le Centre africain pour le genre présente la série de notes d'orientation de l'IDISA, qui vise à faire le point sur l'égalité des sexes en matière de possibilités et de pouvoir d'action à travers l'Afrique, et souligne les défis à venir. La série formulera également des recommandations, classées par ordre d'importance, pour accélérer les progrès vers l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. L'IDISA est basé sur deux composants. Tout d'abord, un aperçu quantitatif de 44 indicateurs qui saisissent les inégalités entre les sexes dans les dimensions sociales, économiques et politiques est pris en compte par l'indice de la condition de la femme (ICF). Deuxièmement, un l'autoévaluation de la performance du gouvernement dans la mise en œuvre de plus de 30 traités, déclarations et résolutions touchant les droits des femmes et l'autonomisation des femmes dans les domaines sociaux, économiques et politiques est représentée par le Tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique. Toutes les données¹ sont fournies par des parties prenantes dans les États membres respectifs, y compris divers ministères et organisations de la société civile. Cette note s'appuie sur les résultats des rapports nationaux de l'IDISA pour la phase 2² de l'IDISA. La note d'orientation n° 3 met l'accent sur la qualité et l'ampleur de la participation des femmes à la vie politique, au secteur public et à la société civile.

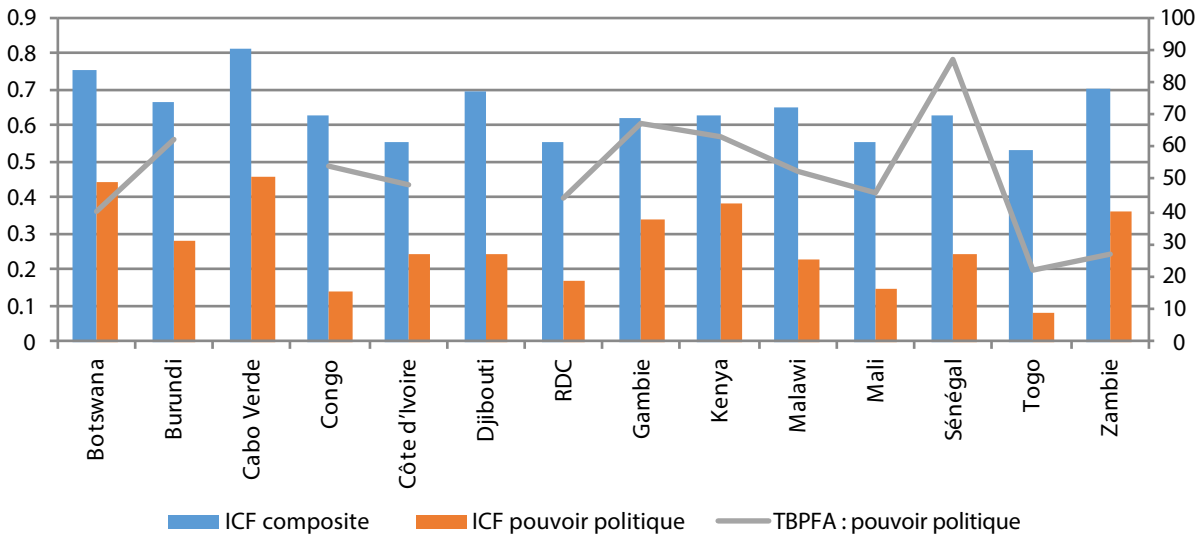
Messages clés

- Sur les trois volets de l'indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA), les disparités les plus larges sont dans le domaine du pouvoir politique, tant en termes de résultats des politiques, tel qu'illustré par l'indice de la condition de la femme (ICF), que de mise en œuvre des politiques, illustré par le tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique (TBPFA). Pour que les pays améliorent leur IDISA, ils doivent s'attaquer aux disparités entre les sexes dans le secteur public ainsi que dans la société civile.
- Les rapports de pays ne cessent de souligner les normes socioculturelles qui restreignent la valorisation du capital humain des femmes et leur participation aux activités économiques. Se libérer de ces obstacles nécessite que les femmes prennent fermement en main leur destin en vue de faire évoluer les mentalités et les normes comportementales dans ce domaine et renverser les obstacles sociétaux.
- Les mesures de discrimination positive reposant sur les quotas de femmes fonctionnent. Un certain nombre de pays, comme le Burundi, ont fait d'énormes progrès à cet égard dans certaines institutions publiques. Cependant, la volonté politique et l'engagement sont essentiels car certains pays ont fixé leurs propres objectifs bien loin de la réalité.

¹ Tous les rapports de pays sont reçus par le CAG tout au long de l'année 2012. Le CAG a fait tous les efforts pour mettre à jour divers indicateurs en utilisant des bases de données internationales, par ex. DHS et IPU, la majorité des indicateurs sont d'origine nationale et à partir de 2012 ou avant.

² Les pays faisant partie de l'IDISA 2 sont le Botswana, le Cabo Verde, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la République démocratique du Congo, la Gambie, le Kenya, le Malawi, le Mali, le Sénégal et le Togo. Le Burundi est également inclus dans ce dossier, car la date de soumission des données était similaire à celle des pays de la phase 2.

Figure 1. Aperçu du volet « Pouvoir politique » de l'IDISA



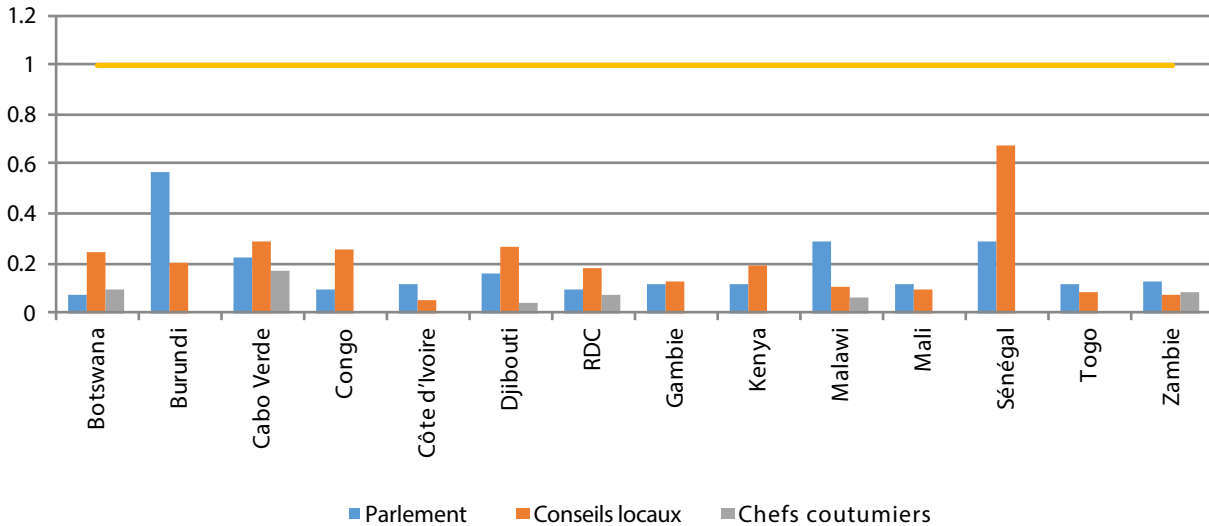
La figure 1 présente un tableau comparatif du volet « Pouvoir politique » de l'IDISA. De toute évidence, les notes de l'ICF relatives au pouvoir politique réduisent les progrès enregistrés dans les volets « Pouvoir social » et « Pouvoir économique ». Aucun pays de la deuxième phase de l'IDISA n'obtient une meilleure notation pour le volet « Pouvoir politique » que pour les deux autres volets. Fait intéressant, les notations du TBPFA sont beaucoup plus favorables que celles de l'ICF. Bien que les pays n'atteignent guère le quart de la valeur de référence de l'ICF en matière de parité, la valeur moyenne du TBPFA indique que les résultats dans le domaine de la mise en œuvre des politiques ont, pour moitié, été atteints.

Le TBPFA permet aux pays d'évaluer leurs propres résultats de mise en œuvre des politiques en fonction de quatre indicateurs : i) les résolutions 1325, 1820, 1888 et 1889 du Conseil de sécurité de l'ONU; ii) la participation des femmes à la gouvernance traditionnelle; iii) l'intégration de la dimension de genre dans tous les services; et iv) le soutien aux quotas de femmes et aux mesures de discrimination positive. Il est à regretter que Cabo Verde et Djibouti ne disposent pas de données sur le TBPFA. Pour ce qui est des 12 autres pays, les gouvernements ne sont, à l'évidence, pas près du seuil des deux tiers pour une mise en œuvre réussie. Cependant, des variations existent d'un pays à l'autre et d'un indicateur à l'autre. Par exemple, en ce qui concerne les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et l'intégration de la dimension de genre, la plupart des pays ont nettement dépassé la barre des 50 %, alors que seuls deux pays ont atteint le même niveau s'agissant des femmes dans la gouvernance

traditionnelle. Cette situation est très décourageante étant donné que c'est au sein du secteur public que la présence des femmes dans le processus décisionnel local est la plus restreinte. Sur l'ensemble des pays, le Sénégal est en tête avec une note au TBPFA de 87, et le Togo et la Zambie doivent au plus vite améliorer la mise en œuvre des politiques.

S'agissant de l'ICF, le volet « Pouvoir politique » a deux composantes, le secteur public et la société civile. Au total, il existe neuf indicateurs pour la composante du secteur public qui mesurent la parité entre les sexes dans les organes législatifs, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire ainsi que dans les structures de gouvernance traditionnelles. Dans la composante de la société civile, quatre indicateurs couvrent les organisations civiques essentielles où la présence des femmes est cruciale pour leur autonomisation économique et politique. Les données manquantes constituent certes un problème, mais pas autant que pour le volet « Pouvoir économique ». Sur 13 indicateurs pour 14 pays, des données ne manquent que pour 15 % des entrées, la majorité étant celles du secteur public, en particulier les juges des tribunaux traditionnels. En ce qui concerne la société civile, les données manquent essentiellement pour les indicateurs des organisations non gouvernementales (ONG).

Les figures 2 à 5 font le point de la situation pour 14 indicateurs regroupés par similarités fonctionnelles, allant de la composante du secteur public à celle de la société civile. La figure 2 ci-dessus porte sur trois indicateurs qui mesurent la participation des femmes à la vie politique. Le pourcentage de femmes au parlement et dans les

Figure 2. Les femmes dans la vie politique

conseils locaux évalue la participation des femmes à des postes modernes disputés. Le Burundi est en tête concernant le pourcentage de femmes au parlement, mais est encore loin de la parité (ligne jaune dans le graphique). Le Botswana, la République Congo et la République démocratique du Congo devront mettre en place de solides mesures de discrimination positive pour que le pourcentage de femmes dépasse les 10 %. Dans plus de la moitié des pays, la participation des femmes à la vie politique locale est plus élevée que leur participation à la vie politique nationale. Les rapports de pays de l'IDISA énumèrent un certain nombre d'obstacles auxquels se heurtent les femmes dans l'exercice de la politique aux niveaux national et local, notamment le manque de ressources financières, l'incapacité d'attirer l'attention des médias, le manque de volonté des partis politiques en ce qui concerne l'égalité entre

les sexes ou encore des normes socioculturelles qui dénigrent la capacité des femmes à prendre des décisions. Enfin, les chefs coutumiers sont le plus souvent des hommes qui sont susceptibles de prendre des décisions qui affectent la vie quotidienne des femmes. En conséquence, il y a un grand décalage entre l'ampleur de l'électorat féminin et la proportion de femmes occupant des postes d'élus.

La figure 3 ci-dessus porte sur les institutions du secteur public qui peuvent être considérées comme étant à caractère exécutif. Tout d'abord, les femmes font beaucoup mieux en termes de présence dans les gouvernements. Il s'agit souvent d'une question de discrimination positive, l'outil le plus simple dont disposent les gouvernements pour promouvoir l'égalité entre les sexes chez les principaux décideurs.

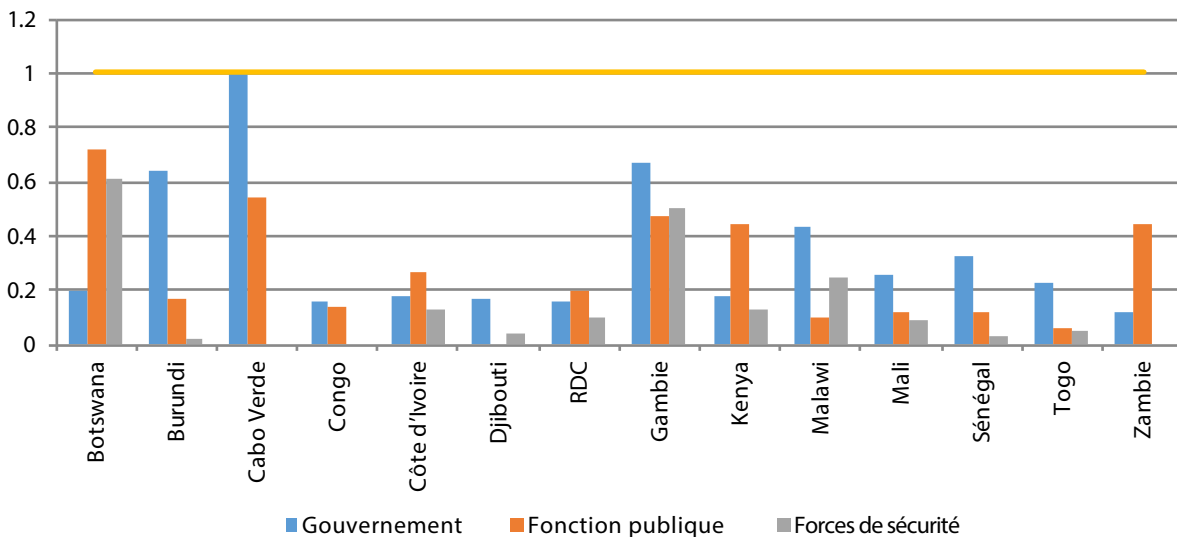
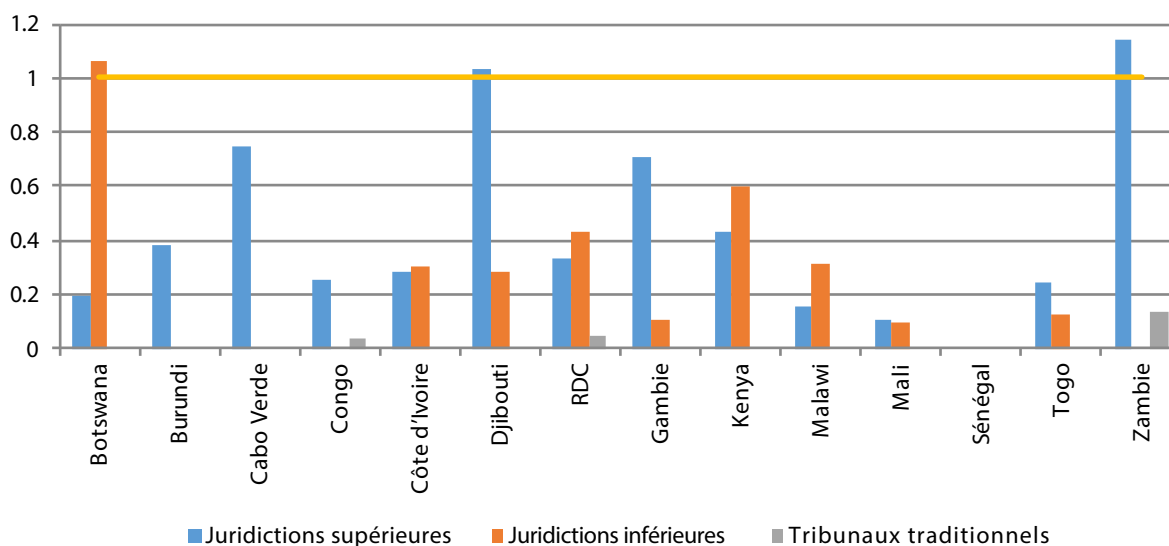
Figure 3. Les femmes dans les organes exécutifs

Figure 4. Les femmes dans le système judiciaire

Cabo Verde est le seul pays à avoir atteint la parité entre les sexes au gouvernement, le Burundi et la Gambie atteignant un seuil prometteur. En moyenne, la présence des femmes au gouvernement est deux fois plus élevée que dans les parlements nationaux. C'est un résultat positif, mais il est important de noter que les portefeuilles ministériels devraient également être attribués de manière équilibrée entre hommes et femmes. Les pays dont la présence féminine est minimale au gouvernement nomment souvent une femme à la tête du ministère des affaires familiales ou de la condition féminine. Chez les hauts fonctionnaires et dans les forces de sécurité, le déséquilibre est encore plus important. Le TBPFA corrobore cette moindre représentation des femmes dans les forces de l'ordre et de la sécurité. Malheureusement, il n'y a pas une grande corrélation entre ces éléments. Par exemple, le Burundi a obtenu la note la plus élevée dans le TBPFA pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, mais il enregistre la présence féminine la plus faible dans les forces de sécurité.

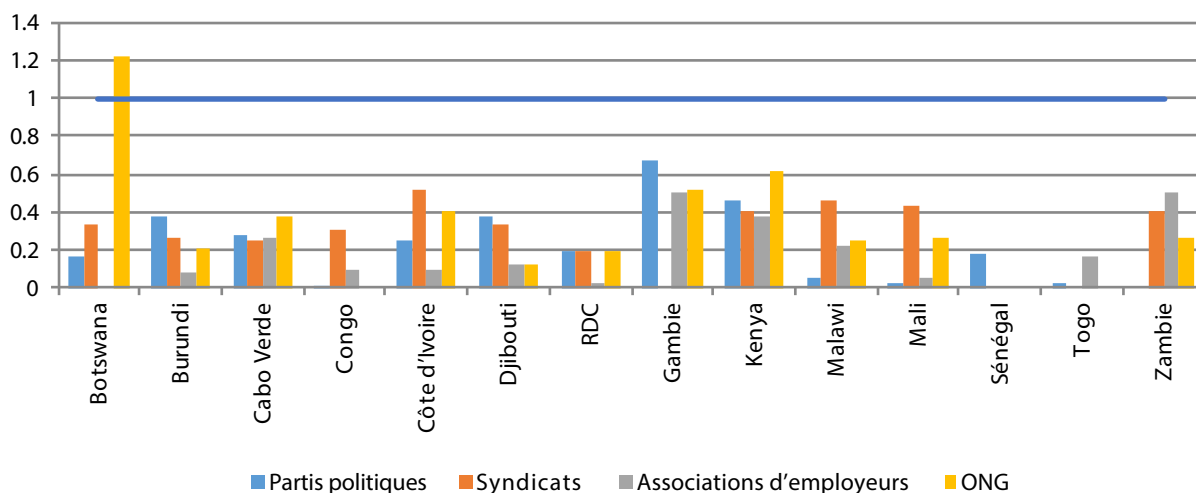
La figure 4 ci-dessus porte sur les systèmes judiciaires moderne et traditionnel. Les femmes sont confrontées à divers défis dans leur vie quotidienne, qui amplifient leur besoin de justice, notamment sur des questions comme la violence à leur égard ou la discrimination flagrante dont elles font l'objet sur le lieu de travail. De ce fait, la présence des femmes dans le pouvoir judiciaire est d'une importance capitale pour qu'il y ait un impact positif et direct sur le bien-être des femmes au quotidien. Il n'y a quasiment pas de femmes parmi les juges des tribunaux traditionnels – à l'exception de la Zambie qui compte aussi plus de chefs coutumiers que dans

les autres pays concernés par cette étude – mais le système judiciaire moderne est en fait un domaine prometteur pour les femmes dans le secteur public, en particulier dans les instances supérieures. Dans certains pays, cependant, la proportion de femmes dans les facultés de droit et les barreaux diminue, d'où un risque de régression par rapport aux niveaux déjà atteints.

Les organisations de la société civile jouent deux rôles majeurs. Tout d'abord, elles permettent aux citoyens de se réunir et de suivre les résultats des gouvernements en matière de mise en œuvre des politiques. Deuxièmement, elles contribuent à faire participer les citoyens aux problèmes politiques et à inciter les hommes et les femmes à participer à la vie politique au niveau national ou local. De ce fait, la présence des femmes dans ces organisations est essentielle non seulement parce qu'elles seraient meilleures pour le suivi des questions politiques, en particulier en ce qui concerne l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, mais aussi parce qu'elles acquerraient de l'expérience avant d'exercer la politique sous une forme ou une autre. La figure 5 ci-dessus fournit une vue d'ensemble de quatre indicateurs de cette sous-composante. Tout d'abord, en moyenne, les valeurs de l'ICF sont pratiquement équivalentes dans le secteur public et dans les organisations de la société civile. Par conséquent, on est encore loin de la parité entre les sexes.

Les partis politiques sont la porte d'entrée des femmes qui souhaitent participer à la vie politique. Du niveau local, les femmes peuvent en théorie grimper les échelons et occuper un poste de décision au sein des partis politiques et promouvoir

Figure 5. Les femmes dans la société civile



l'égalité des sexes par les nominations. La Gambie et le Kenya sont les acteurs les plus performants pour cet indicateur, mais eux-mêmes doivent encore bien progresser pour atteindre la parité. Malheureusement, il faudra un engagement politique fort en même temps que des mesures incitatives pour obtenir des niveaux plus élevés de participation des femmes dans les 12 autres pays. Le document de synthèse sur le pouvoir économique traite d'une foule de défis auxquels les femmes sont confrontées. Les syndicats et les associations d'employeurs jouent un rôle essentiel dans la médiation de ces défis pour leurs membres. Malheureusement, la présence des femmes dans ces organisations est désespérante, ce qui n'est pas encourageant pour la lutte contre les écarts salariaux entre hommes et femmes (figure 5). Enfin, les ONG sont considérées comme un refuge pour les femmes, tout comme le pouvoir judiciaire dans le secteur public. Toutefois, il ressort des éléments ci-dessus que les femmes ne sont pas employées au niveau exécutif dans les ONG. Néanmoins, dans l'ensemble de la société civile, ce sont les ONG qui obtiennent la note moyenne de l'ICF la plus élevée en matière de parité entre les sexes et les associations d'employeurs, la plus faible. En outre, la ségrégation professionnelle se reflète dans la présence des femmes dans les professions libérales où, par exemple, le taux de représentation des femmes chez les médecins, les ingénieurs et les architectes est le plus faible. Les organisations de ces professions jouent, dans de nombreux pays, un rôle crucial dans le contrôle des politiques gouvernementales sur une foule de questions allant de l'environnement à la santé.

Recommandations

- Le niveau de participation des femmes à la politique est tellement faible que le recours aux mesures de discrimination positive devient un moyen d'action indispensable. Certains pays visent le chiffre de 30 % alors que d'autres prévoient une représentation de 50 % de femmes au parlement, mais la façon d'obtenir des résultats durables en la matière n'est pas évidente vu le pourcentage affligeant de femmes dans les partis politiques. Fournir des incitations financières aux partis politiques pourrait être un moyen d'augmenter les nominations de femmes. En outre, il faut tenir compte des restrictions masquées qui entravent la participation des femmes aux élections, telles que les obstacles financiers, les problèmes d'accès aux médias et la nécessité de posséder des terres.
- Certes, la mise en place de quotas pour les postes élus pourra prendre du temps, mais on ne voit pas pourquoi les pays ne pourraient pas atteindre des objectifs auto-imposés concernant la présence des femmes dans le pouvoir exécutif. Les gouvernements devraient être en mesure de reproduire chez les hauts fonctionnaires et les forces de sécurité ce qu'ils ont réalisé en matière de représentation des femmes au gouvernement.
- Les structures de gouvernance traditionnelles posent un sérieux défi à la participation des femmes. De nombreux pays n'ont pas pris de mesures pour stimuler la participation des

femmes à la gouvernance traditionnelle, comme il ressort des données du TBPFA. S'il n'est pas évident de déterminer les moyens d'action susceptibles de permettre de relever ce défi, la participation des femmes aux instances politiques modernes devrait avoir des retombées positives sur les structures traditionnelles.

- L'intégration de la dimension genre nécessite plus d'enthousiasme et d'engagement politique. L'engagement et l'enthousiasme partagés par les coordonnateurs des questions de genre doivent s'instiller dans chaque département du secteur public. C'est une question cruciale pour la réussite de la mise en œuvre d'une budgétisation soucieuse des questions de parité dont beaucoup de pays concernés par notre

étude ont besoin afin de renforcer la parité entre les sexes dans les volets « Pouvoir économique » et « Pouvoir social ».

- La note d'orientation sur le volet « Pouvoir social » révèle que les femmes rattrapent leur retard en matière de parité dans l'éducation, mais à un rythme plus lent dans l'enseignement supérieur. Toutefois, de plus en plus de femmes entrent dans l'enseignement supérieur dans les zones urbaines. Faute d'exploiter cette réserve croissante de femmes qualifiées, la santé des organisations de la société civile, qui ont besoin d'un bon coup de fouet, en particulier les associations d'employeurs et les syndicats, en pâtira sérieusement.

Mme Thokozile Ruzvidzo
Directrice
Division des politiques de développement social
Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba (Éthiopie)
Tél: +251-115-443-448
Email: ruzvidzo.uneca@un.org

M. Gonzaque Rosalie
Chargé des affaires économique
Centre africain pour le genre
Division des politiques de développement social
Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba (Éthiopie)
Tél: +251-115-445-303
Email: rosalie@un.org



@AfricanCentreforGenderandDevelopment